

Memo du déjeuner conversation du 4 juillet 2016

Thème : L'Ubérisation

Néologisme phare de l'année 2015, l'ubérisation est un nouveau service rendu possible par le numérique et les objets connectés. La mise en relation de travailleurs freelance et leurs clients, sans passer par les intermédiaires classiques, menace du coup des secteurs entiers de l'économie. Exemple : Uber versus taxis. La boucle est bouclée.

L'ubérisation est née de l'économie collaborative. Cette noble tendance de consommation plus raisonnable a été transposée à l'échelle mondiale et « capitaliste » par des sociétés technologiques qui ont trouvé dans ces nouveaux modes de consommation le moyen de gagner beaucoup d'argent (Uber, BlaBlaCar, AirBnB, Drivy, OuiCar, Zilok ...).

En plein essor, l'économie collaborative démocratise et remet au goût du jour des pratiques vieilles comme l'humanité et jusqu'ici cantonnées à la sphère d'échange familiale, amicale ou militante. Les pratiques d'échanges, troc, existent depuis que l'homme est sur terre. Les achats à la ferme ont toujours existés. Et la solidarité aussi.

En pièce jointe : L'aveugle et le paralytique.

Définition :

Dans un effet de mode la notion de consommation collaborative émerge en France depuis une quinzaine d'années. Quand l'usage l'emporte sur la propriété, l'achat ou vente d'occasion, covoiturage, auto partage, location entre particuliers, circuits courts sont autant de pratiques de la consommation collaborative.

L'alliance des crises économiques, écologiques, sociales et du numérique favorise la multiplication de services qui permettent aux internautes de consommer autrement. D'après l'Obsoco (Observatoire société et consommation) 52 % des Français aspirent à consommer mieux. Parmi eux, 30 % voudraient consommer moins.

L'économie collaborative : vision de Damien Demailly (chercheur à l'Iddri - <http://www.iddri.org/> - et docteur en économie)

C'est un terme un peu fourre-tout qui recouvre une diversité de pratiques dans quatre grands domaines :

- l'éducation et le savoir collaboratif avec Wikipédia ou les MOOC (*massive open online course* - enseignement en ligne), plus institutionnels ;
- le financement participatif, ou *crowdfunding* ;
- la consommation collaborative, ou économie du partage, qui couvre un champ très vaste allant de l'échange et de la vente entre particuliers de biens matériels, avec des sites comme « Leboncoin », au domaine de la mobilité - auto partage, covoiturage - en passant par le logement et les services à la personne ;
- la production réparation, avec des communautés se regroupant pour réparer des objets et repousser leur obsolescence, comme les « Repair Café », ou pour produire de nouveaux objets en mutualisant les connaissances et les technologies pour innover, comme dans les « Fab Lab ».

Vision de l'économiste Rachel Botsman <http://rachelbotsman.com/>

Le succès de l'économie collaborative passe par quatre facteurs clés : une conviction renouvelée de l'importance de la communauté, l'émergence des réseaux sociaux, les préoccupations environnementales et enfin, la récession mondiale qui a fondamentalement changé les comportements des consommateurs.

L'ubérisation en 10 questions

Vrai phénomène ou mode marginale ?

Il faut voir deux phénomènes. La consommation collaborative au niveau mondial (Uber, AirBnB, etc) et les initiatives locales, avec ou sans nécessité d'applications numériques (échanges de biens et de services, achats groupés, etc.).

Avec les crises financières, environnementales et sociales (migrations) le phénomène n'a pas d'autre issue que de se développer. Les contraintes financières des ménages et des jeunes, le chômage, les catastrophes naturelles climatiques induisent une plus grande solidarité et le partage. Ces considérations sont toutefois mises à mal par l'accumulation des richesses de quelques uns au détriment du plus grand nombre.

Une nouvelle consommation ?

La consommation collaborative est l'évènement le plus spectaculaire intervenu dans le domaine de la consommation au cours des dernières décennies. La vague 2015 de l'Observatoire des consommations émergentes mesure la pénétration de douze pratiques collaboratives dans l'occasion, la location, l'emprunt, le covoiturage, l'hébergement entre particuliers, ... Pas moins de 80% des personnes interrogées déclarent avoir pratiqué au moins une de ces activités. Des résultats qui montrent l'entrée en phase de consolidation de ces pratiques de consommation.

Plusieurs motivations : intérêt personnel, moyen moins coûteux de satisfaire un besoin ; quête de sens : consommer de façon responsable ou recréer du lien social.

En rapprochant le degré d'engagement des individus de leur système de valeurs on note qu'il est plus important parmi les « altruistes » mais aussi parmi les « matérialistes ».

C'est aussi une philosophie partageuse où chacun se retrouve « gagnant-gagnant ». Et donner un coup de main gratuitement ça fait du bien aussi.

Selon une étude PwC parue fin novembre 2014, le marché de l'économie du partage (la « sharing economy ») pourrait représenter dans le monde 335 milliards de dollars (268,5 milliards d'euros) d'ici à 2025, contre 12 à 20 milliards d'euros en 2014.

50.000 logements disponibles sur AirBnB en 2015 et 450.000 personnes qui louent leur véhicule sur OuiCar.

Le nombre de Freelance a augmenté de + 85% en 10 ans. Les Freelance seront plus nombreux que les salariés en 2020.

L'économie collaborative est-elle tuée par l'ubérisation ? ?

Elle est en pleine crise d'adolescence. Le temps de comprendre que le désir d'authenticité et de lien social est réel et qu'il se nourrit au niveau local par tout autre chose que le capitalisme et les choses pourront s'organiser. A condition toutefois que le pouvoir politique considère cette évolution de la société qui bouscule beaucoup les habitudes et les cadres de l'économie réelle (précarisation de l'emploi, responsabilité juridique, appauvrissement des compétences, etc.).

L'économie collaborative peut et doit se développer. Mais il faudra passer aux générations suivantes pour que les codes de cette nouvelle économie soient totalement intégrés.

Quels avantages environnementaux ?

Le fait d'acheter ou de revendre d'occasion, fréquenter une recyclerie ou un Repair Café permet de prolonger la vie des objets. Le co-voiturage permet de moins émettre de CO² ; le coworking offre la possibilité de mutualiser les espaces de travail et les moyens.

Une réelle dimension sociale ?

Là où le partage, la rencontre et la solidarité sont encouragés c'est le gain et le profit qui prennent le dessus. Là où on savait prendre le temps de l'échange, se sont des algorithmes qui classent le « client » dans une catégorie préjudiciable parfois au capital confiance. Derrière les outils collaboratifs se trouvent des hommes souvent plus désireux de défendre une idée capitaliste du partage.

Le covoiturage permet de faire des rencontres et de tisser des liens. Les logiques participatives renforcent la solidarité.

L'impact des innovations technologiques sur les relations humaines n'est pas appréhendé car pas maîtrisé.

Le rapport égalitaire instauré par BlaBlaCar est important (je parle si je veux, je me présente si je veux).

Enfin la nouvelle génération est entrain de mettre sur pied par nécessité et sans le savoir un type de rapports humains pas si éloigné des rêves d'un nouveau monde.

Un leurre pour l'économie domestique ?

Réaliser des économies pour préserver son pouvoir d'achat d'un côté pour dépenser (gaspiller) plus avec ces économies. Ex. : La baisse du coût des voyages encourage les déplacements lointains plus fréquents.

« Les hyper consommateurs ont trouvé là un nouveau terrain de jeu. Ce qui n'a pas échappé aux « strat-up » à succès dont le discours (peu militant) est centré sur le bénéfice client. Les acteurs traditionnels des marchés de consommation ont commencé à comprendre et entrepris de redonner un coup de jeune à un modèle de consommation de masse qui s'essouffle. Paradoxalement le collaboratif pourrait être un formidable levier de rebond du capitalisme. » (Extrait de Philippe Moati – Economiste)

Quelle évolution pour l'économie collaborative ?

Les bases technologiques sur lesquelles reposent les applications de grande envergure vont progresser en s'améliorant ou en effrayant les opérateurs les moins avertis. Certains usages sont préoccupants comme les services à la demande propulsés par l'utilisation massive des applications sur mobile. Une croissance « agressive » avec des levées de fonds énormes et des bouleversements sectoriels incontrôlables.

Sur le plan local tout dépendra de l'appropriation par les « politiques » du phénomène qu'il faut organiser sans le brider. Un exercice difficile au regard de la difficulté de mettre en place la Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Mais aussi la nécessité pour les collectivités de saisir le rôle quelles peuvent jouer pour accompagner la vivacité des échanges entre pairs sur les territoires : recycleries, jardins partagés, espaces de coworking, Fab-Labs, ... Le besoin de se retrouver (NuitDebout) incarne, hors des écrans, le besoin de renouveler la démocratie et la société.

Il est vraiment urgent de voir plus loin qu'Uber pour comprendre les aspirations de notre société.

Quel impact sur le travail ?

L'ubérisation au sens du monopole pris très rapidement par ceux qui ont développés les concepts et les applications a précarisé l'emploi. Les chauffeurs d'Uber sont peu formés et pas salariés. Leur statut de travailleur indépendant les contraint à des horaires très larges pour gagner peu d'argent à partir d'un tarif fixé arbitrairement par les entrepreneurs loin de la réalité du terrain.

C'est le travailleur indépendant qui prend tous les risques.

Petit lexique de l'ubérisation :

Autopartage : Mise à disposition d'un véhicule à destination des particuliers sur une courte durée. Le véhicule peut être personnel (OuiCar) ou public (Autolib'). À ne pas confondre avec le...

Covoiturage : Fait d'embarquer un ou plusieurs passagers durant son trajet pour partager les frais d'essence et parfois de belles discussions.

Couchsurfing (littéralement « surfing du canapé ») : Hébergement gratuit de particulier à particulier, et pas toujours sur un canapé. Également le nom de la plateforme qui a popularisé le concept.

Coworking : Fait de travailler à plusieurs, souvent entre salariés indépendants. Se pratique généralement dans un tiers-lieu ou un espace dédié. Échange de compétences, événements et apéros fréquents.

Crowdsourcing (production participative) : Utilisation de l'intelligence et des contributions du plus grand nombre pour collecter et organiser des informations ou réaliser une tâche. Wikipédia, ça vous dit quelque chose ?

Crowdfunding (financement participatif) : Permet à des particuliers, des associations ou des entreprises de faire appel aux internautes pour collecter des fonds via une plateforme web plutôt qu'une banque. Le crowdfunding peut prendre plusieurs formes : dons, prêts (crowdlending) ou investissements en capital (crowdequity)

Crowdbuying (achat groupé) : regroupement de consommateurs pour acheter un ou plusieurs produits moins chers, souvent avec moins d'intermédiaires. Si c'est toujours trop cher, vous pouvez toujours vous tourner vers le...

DIY (Do it yourself – « Faites-le vous-même ») : Activité visant à fabriquer des objets, technologiques ou artistiques, de façon artisanale. Internet favorise sa croissance grâce à la diffusion de tutoriels, plans et modes d'emploi gratuits. Peut se pratiquer dans un...

Fab Lab (ou makerspace) : Lieu ouvert à tous, équipé de machines telles qu'imprimantes 3D ou fraiseuses numériques. Permet d'y fabriquer des prototypes ou réparer des objets. Cousin proche du hackerspace, lieu de bidouille informatique.

Open source : À l'origine, logiciel informatique dont le code source est ouvert et répliquable. Par extension, bien ou service dont les plans ou la méthodologie sont librement consultables et réutilisables.

Peer-to-peer (pair à pair) : Modèle de réseau informatique décentralisé. Par extension, toute activité économique ou intellectuelle effectuée directement de particulier à particulier via internet.

Sources :

MAIF - Idée collaborative 2015 ; consommer, produire, agir : Une année d'économie collaborative décryptée par 8 médias - <https://www.maif.fr/content/pdf/maif-pour-une-societe-collaborative/actualites/maif-idee-collaborative.pdf>

N° 107 du « 1hebdo » Ubérisation du 18 mai 2016. <http://le1hbdo.fr>

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>

L'aveugle et le paralytique

Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère ;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.
Confucius l'a dit ; suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine,
Il leur contait le trait suivant.

Dans une ville de l'Asie
Il existait deux malheureux,
L'un perclus, l'autre aveugle, et pauvres tous les deux.
Ils demandaient au Ciel de terminer leur vie ;
Mais leurs cris étaient superflus,
Ils ne pouvaient mourir. Notre paralytique,
Couché sur un grabat dans la place publique,
Souffrait sans être plaint : il en souffrait bien plus.
L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans soutien,
Sans avoir même un pauvre chien
Pour l'aimer et pour le conduire.
Un certain jour, il arriva
Que l'aveugle à tâtons, au détour d'une rue,
Près du malade se trouva ;
Il entendit ses cris, son âme en fut émue.
Il n'est tel que les malheureux
Pour se plaindre les uns les autres.
" J'ai mes maux, lui dit-il, et vous avez les vôtres :
Unissons-les, mon frère, ils seront moins affreux.
- Hélas ! dit le perclus, vous ignorez, mon frère,
Que je ne puis faire un seul pas ;
Vous-même vous n'y voyez pas :
A quoi nous servirait d'unir notre misère ?
- A quoi ? Répond l'aveugle ; écoutez. A nous deux
Nous possédons le bien à chacun nécessaire :
J'ai des jambes, et vous des yeux.
Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon guide :
Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés ;
Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi. "

Jean-Pierre Claris de FLORIAN (1755-1794)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Claris_de_Florian